

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

# La transition énergétique : 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer

## Déclaration du groupe de la CFTC

La transition énergétique représente un enjeu stratégique pour notre pays et l'avenir de la planète.

En toile de fond, il y a les objectifs du Grenelle, nous le constatons, visant à porter le pourcentage des énergies renouvelables à 23 % du total en 2020, mais celles-ci ont des maturités différentes, avec parfois des coûts très élevés. Il importe, en effet, qu'il y ait une réflexion sereine évacuant l'émotionnel. Le groupe de la CFTC pense donc que l'aide du commissariat à la prospective, peut être capitale, s'agissant des choix à effectuer.

Nous constatons que le Japon s'interroge de sa sortie du nucléaire, et que d'aucuns se demandent si la transition énergétique allemande est soutenable. Le prix de l'électricité dans ce pays était en effet en 2010 près de deux fois le prix français.

La France est, en outre, le deuxième pays le moins émetteur de CO<sub>2</sub> en Europe pour la production d'électricité juste après la Suède, qui s'appuie elle-même sur le nucléaire.

Dans notre pays, l'augmentation de la contribution au service public de l'électricité, taxe destinée à financer le développement des énergies renouvelables, représente, d'ores et déjà, plus de 12 % de la facture. Si la France veut maintenir à des coûts raisonnables sa position actuelle, peut-elle le faire sans un pourcentage élevé de l'électricité nucléaire ?

Réduire trop rapidement le nucléaire chez nous, ce serait augmenter nos importations de gaz, c'est-à-dire aggraver le déficit de notre balance commerciale et compromettre la sécurité des approvisionnements. Dans des conditions climatiques défavorables, à quelle hauteur devront-nous prendre le relais pour alimenter nos voisins allemands qui, eux, se sont beaucoup orientés sur le charbon qui émet énormément de CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, le groupe de la CFTC se demande, comme l'Agence internationale de l'énergie, si le choix de réduire la part du nucléaire en France est un bon argument de vente pour exporter notre technologie qui produit l'électricité à un coût prix raisonnable sans rejeter de CO<sub>2</sub>.

Les chiffres en matière d'emploi qui sont évoqués dans l'avis, soit 250 000 emplois détruits, par une réduction à 50 % du nucléaire compensés par 124 000 emplois dans le renouvelable, nous interpellent.

La sécurité de nos centrales nucléaires est un impératif absolu ; cela suppose d'y consacrer les investissements nécessaires. La CFTC tient à rappeler l'excellence des compétences employées dans ce domaine.

Pour autant, le développement des ENR constitue une piste intéressante.

Elle soutient la proposition du CESE concernant la Banque publique d'investissement, qui peut être une opportunité pour permettre à nos entreprises d'investir.

Mais la transition énergétique concerne aussi les matières premières. À ce sujet, il nous semble indispensable de développer l'éco-conception, visant à réutiliser tout ou partie des composants d'un produit et à bannir l'obsolescence programmée concernant les produits fabriqués.

Les déchets des uns peuvent devenir les ressources des autres. Il faut inventer une nouvelle manière de consommer et recycler ce qui peut l'être.

Le groupe de la CFTC pense qu'il faut accélérer toutes les recherches, y compris l'exploitation du gaz de schiste avec des techniques permettant une extraction sécurisée et respectueuse de l'environnement.

Notre groupe a voté positivement.